

LES ROHINGYA

INFO
BIRMANIE



La minorité musulmane Rohingya est une minorité apatride, l'une des plus persécutée au monde selon l'ONU. Les Rohingyas ont enduré des décennies de violences, de persécutions et de discriminations. Ils sont privés de leurs libertés fondamentales, notamment de leur liberté de circulation, ce qui se répercute de fait sur l'accès à la santé, à l'éducation ou encore au marché du travail.

Le 9 octobre 2016, suite à une attaque de plusieurs postes de frontière (avec le Bangladesh) revendiquée par l'Arakan Rohingya Salvation Army, les forces armées birmanes ont lancé une vaste opération « de nettoyage » dans le nord de l'État d'Arakan. Plusieurs rapports d'organisations internationales, puis de l'ONU, basés sur des témoignages de réfugiés Rohingyas au Bangladesh, font état d'un bilan terrible : exécutions extrajudiciaires, viols en réunions, incendies de village, relocalisations forcées, torture... Les Nations Unies évoquent de possibles crimes contre l'humanité.

En 1978 et 1992, de fortes campagnes de répression menées par l'armée avaient poussé les Rohingyas à se réfugier au Bangladesh par centaines de milliers. En 2012, des violences interconfessionnelles avaient éclaté entre Rohingyas et Arakanais bouddhistes. L'histoire se répète et aucune solution durable n'est envisagée pour cette minorité.

En 1982, sous le régime militaire de Ne Win, la loi sur la nationalité ne reconnaît que 135 ethnies considérées de « nationalité birmane » en raison de leur présence sur le territoire avant la colonisation. Les Rohingyas en sont exclus et deviennent alors apatrides. La propagande étatique, basée sur un discours nationaliste bouddhiste, fait tout pour le justifier. Ils n'apparaissent plus sur les cartes et documents officiels : dans l'État d'Arakan, il n'y aurait que des Arakanais et quelques autres groupes minoritaires reconnus par la loi.

Les violences contre les Rohingyas se sont transformées en attaques systématiques, et une politique nationale de discrimination, de persécution et de destruction des musulmans a été mise en place par les autorités et les extrémistes locaux. Un grand nombre d'éléments inquiétants constituent des signes avant-coureurs de génocide dans l'ouest de la Birmanie.

Dans l'État d'Arakan, 120 000 personnes vivent toujours dans des camps de déplacés créés à la suite des violences de 2012, et plus de 75 000 réfugiés Rohingyas sont au Bangladesh car ils ont fui les opérations de répression de l'armée birmane. Les conditions de vie des Rohingyas s'apparentent aujourd'hui à celles de prisonniers : ils doivent obtenir des autorisations pour se déplacer et se marier ; leur nombre d'enfant est limité et leur accès à l'école presque impossible ; ils ne peuvent pas travailler librement et n'ont pas accès aux besoins de première nécessité. Ils se retrouvent prisonniers dans leurs propres villages ou dans des camps de déplacés que tout semble assimiler à de véritables camps de concentration.

En mars 2017, le Conseil des Droits Humains des Nations Unies a approuvé au consensus une mission d'établissement des faits, qui doit se pencher sur les allégations de crimes contre l'humanité; avec une attention particulière sur les récentes allégations de violations des droits de la minorité Rohingya dans l'Etat d'Arakan. Le gouvernement birman s'est tout de suite dissocié de cette résolution, et a rappelé à plusieurs reprises que les enquêteurs internationaux n'étaient pas les bienvenus. Pourtant, une telle mission est cruciale afin d'avancer vers la paix et la réconciliation nationale en Birmanie; mais aussi afin de prévenir de nouvelles crises.

